

Le compostage, un tas d'avantages !

Faire son compost soi-même : la meilleure façon de recycler ses déchets de cuisine et de jardin tout en limitant le volume de nos poubelles !

En mars 2012, tous les usagers du SBA ont reçu dans leur boîte aux lettres un bon de commande proposant différents modèles de composteurs de jardin à tarif préférentiel. Cette opération s'inscrit dans le Programme local de prévention des déchets du SBA, dont l'objectif est de réduire la quantité d'ordures ménagères et assimilées collectée d'ici 2015, conformément aux orientations nationales fixées par le Grenelle de l'environnement.

21 actions dont le développement du compostage domestique vont être menées sur l'ensemble du territoire du SBA sur les 4 années à venir.

Pourquoi composter ? Si le compostage est un bon moyen de limiter la quantité, le transport, et les coûts d'élimination des déchets, il permet également de fabriquer un compost de qualité, restitué à la terre les éléments nutritifs puisés par les végétaux pour leur croissance et améliore la structure des sols.

Pour plus de renseignements : 04 73 83 38 00 – sbacontact@sba63.fr - www.sba63.fr

